



Catalogue de formations

Année 2025

Nos expertises

Anticorruption - Alerte interne et investigation
Devoir de vigilance - Qualité de vie au travail
Leadership et cohésion d'équipe - Fresques...

Des formations dynamiques et concrètes, animées par des experts de la compliance

Notre réseau international de formateurs nous permet de concevoir et d'animer de vastes programmes de formation, dans plus de 15 langues et sur plusieurs fuseaux horaires. Nous développons le contenu de vos e-learning en matière de conformité, en collaboration avec des sociétés de production, en accompagnant leur déploiement et en assurant le suivi des indicateurs de performance des collaborateurs. **De plus, toutes nos formations sont adaptables à vos besoins.**

Une approche pédagogique certifiée Qualiopi

Toutes nos formations sont construites en intégrant plusieurs méthodes pédagogiques pour garantir une session dynamique et faciliter l'ancrage des savoirs :



Contenu théorique



Animateur expert

pour partager leurs expériences, animer des sous-groupes et répondre aux questions



Cas pratique en sous-groupes



Réflexion collective et partage d'expérience



Exercices flash de mise en oeuvre immédiate et QCM final

pour confirmer les connaissances acquises



Vidéo



Sophie Musso

Fondatrice de Proetic

« En qualité d'avocate puis de directrice compliance anti-corruption et anti-fraude et avocate pendant 15 ans, j'ai acquis une expérience singulière et diversifiée que j'ai souhaitée mettre au profit d'autres entreprises pour les aider à devenir leader sur les enjeux de l'éthique et de la compliance, via une démarche d'amélioration continue.

Nos formations se nourrissent de l'expérience acquise par notre équipe et notre réseau de partenaires, auprès des secteurs d'activité les plus variés. Nous offrons ainsi une vision large des pratiques de conformité. »

Anticorruption

Responsables conformité :

- 5. _____ 1.1 Cartographier les risques de corruption
- 7. _____ 1.2 Évaluer l'intégrité des tiers
- 9. _____ 1.3 Anticiper et gérer un contrôle de l'Agence française anticorruption
- 11. _____ 1.4 Contrôler l'efficacité du programme de conformité Sapinz

Populations exposées au risque de corruption :

- 14. _____ 2.1 Formation générale pour les personnels exposés
- 16. _____ 2.2 Vente / Commerciaux
- 18. _____ 2.3 Communication / Affaires publiques
- 20. _____ 2.4 Achat / Prescripteur

Leadership et cohésion d'équipe

- 23. _____ 3.1 Intelligence émotionnelle
- 25. _____ 3.2 CliftonStrengths de Gallup
- 27. _____ 3.3 Diversité et inclusion : atelier Lego

Devoir de vigilance et RSE

- 29. _____ 4.1 Cartographier les risques RSE
- 31. _____ 4.2 Élaborer et déployer son plan de vigilance
- 33. _____ 4.3 Réaliser un reporting de durabilité
- 35. _____ 4.4 Référent alerte interne
- 37. _____ 4.5 Alertes internes pour les managers

Fresques

- 40. _____ 5.1 Anticorruption
- 41. _____ 5.2 Climat

42. **Autres interventions**

43. **Nos formateurs**

44. **Références clients**



Proetic
Academy

Anticorruption

Les formations pour les responsables conformité

- 1.1 Cartographier les risques de corruption
- 1.2 Évaluer l'intégrité des tiers
- 1.3 Anticiper et gérer un contrôle de l'Agence française anticorruption
- 1.4 Contrôler l'efficacité du programme de conformité Sapin 2



Cartographier les risques de corruption

8,6
Note /10

« Le formateur est sympathique et extrêmement clair dans ses propos : très bon phrasé. On voit qu'il connaît son sujet sur les aspects finance (et compliance bien entendu). Cas pratiques bien pensés et réalistes (ayant travaillé en filiale dans des pays "à risque" je m'y suis tout à fait retrouvée). Merci ! »

« Le cas pratique à étudier en petit comité : cela nous force à nous impliquer, à être actif (ce qui n'est pas toujours le cas dans les formations distancielles). Les échanges avec le groupe étaient fructueux. L'intervenante était très compétente et elle a partagé avec nous beaucoup d'exemples qui n'étaient pas forcément prévus sur les slides. »

À qui s'adresse cette formation ?

À toute personne en charge de la réalisation de la cartographie des risques de corruption ou d'atteinte à la probité. Aux responsables conformité, service ERM, risk manager, direction financière. Aucun prérequis nécessaire.

Objectifs

Le programme permet aux participants de :

- Savoir produire et mettre à jour une cartographie des risques Sapin2
- Comprendre les méthodes d'évaluation du risque de corruption
- Comprendre les attentes de l'AFA en cas de contrôle de la cartographie
- Savoir comment organiser son projet de cartographie au sein de son organisation

Formats

4h

En présentiel

Nous pouvons adapter le format en fonction du niveau de détail souhaité pour chaque partie du programme.

En distanciel (visioconférence interactive)

Le format distanciel est rendu interactif grâce à l'utilisation de sondages, mini-quiz, vidéos et travail en groupe dans des salles virtuelles pour **encourager le travail en équipe et le partage d'expériences et de bonnes pratiques.**

Conditions :

Limité à 15 participants par session, pour favoriser les échanges (20 en distanciel). Contactez-nous pour organiser une formation intra-entreprise.

Modalités pédagogiques

Approche pédagogique

- Alternance de théorie, de démonstrations par l'exemple et d'exercices pratiques individuels ou collectifs.
- Exercices, vidéo, études de cas et cas pratiques rythment cette formation.

Ressources pédagogiques

Mise en situation d'un entretien de cartographie
Analyser les publications d'une entreprise pour identifier ses risques
Exercice de cotation, construire une matrice d'évaluation
Fiche « l'essentiel à retenir » remise au terme de la formation.

1. Présentation du programme - 5min

- Présentation globale et objectifs pédagogiques
- Tour de table

 **Pourquoi lutter contre la corruption ?**

2. La loi Sapin2 et l'exigence de réaliser une cartographie des risques - 10min

- Les 8 dispositifs obligatoires
- Les exigences de l'Agence France Anticorruption (AFA) relative à la cartographie

 **La loi Sapin 2 en 2 min**

3. Les étapes d'élaboration d'une cartographie - 90min

- Identifier les risques inhérents

 **Réaliser un entretien de cartographie, quelles questions poser, comment utiliser les réponses**

- Évaluer les risques bruts
 - Critère pour évaluer la probabilité
 - Critère pour évaluer l'impact
- Évaluation des mesures de maîtrise
 - Exploiter les résultats issus des autres dispositifs du programme
- Évaluer les risques nets
- Visualisation et hiérarchie des risques
- Formalisation
- Plan d'action
- Mise à jour
 - Actualisation des cotations
 - Mise à jour partielle ou complète

À chaque étape, le formateur partage des exemples concrets

4. Cas pratique : réalisation d'une cartographie simplifiée - 60min

- Élaboration d'une note méthodologique explicative
- Élaboration d'un extrait de typologie des risques de corruption et de trafic d'influence
- Cotation de scénario de risque
- Mise en place d'un plan d'actions

Travail individuel ou en sous-groupes (selon la taille du groupe)



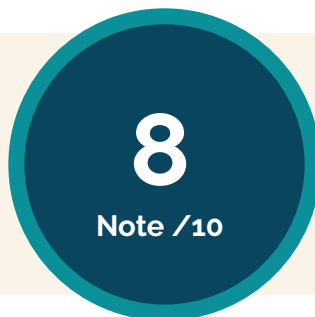
Restitution collective et mise en perspective avec les procédures internes

5. Évaluation finale des connaissances - 15min



QCM 10 questions

Évaluer l'intégrité des tiers



« La formation nous a permis d'échanger sur les bonnes pratiques et repenser la répartition des rôles dans l'ensemble de notre procédure. Nous avons aussi entamé une réflexion sur l'élargissement des risques couverts par notre démarche, grâce à la mise en perspective des différents risques. »

À qui s'adresse cette formation ?

Aux personnels chargés de réaliser des évaluations de tiers au regard des risques d'atteinte à la probité, ou tout collaborateur impliqué dans ce processus d'évaluation. Membre du service achat, commercial, business développement ou affaires publiques. Aucun prérequis nécessaire.

Objectifs

Le programme permet aux participants de :

- Comprendre les enjeux de la lutte contre la corruption dans le monde
- Connaître les obligations réglementaire en matière d'évaluation des tiers
- Connaître les sources ouvertes disponibles pour évaluer la probité d'un tiers
- Savoir réaliser une évaluation de l'intégrité des tiers, évaluer un niveau de risque en utilisant les sources disponibles.
- Connaître les mesures de vigilance possibles après l'évaluation et leurs limites
- Comprendre son rôle dans la prévention de la corruption

Formats

3h à 5h

En présentiel

Nous pouvons adapter le format en fonction du niveau de détail souhaité pour chaque partie du programme.

En distanciel (visioconférence interactive)

Le format distanciel est rendu interactif grâce à l'utilisation de sondages, mini-quiz, vidéos et travail en groupe dans des salles virtuelles pour **encourager le travail en équipe et le partage d'expériences et de bonnes pratiques.**

Conditions :

Limité à 15 participants par session, pour favoriser les échanges (20 en distanciel). Contactez-nous pour organiser une formation intra-entreprise.

Modalités pédagogiques

Approche pédagogique

- Alternance de théorie, de démonstrations par l'exemple et d'exercices pratiques individuels ou collectifs.
- Exercices, vidéo, études de cas et cas pratiques rythment cette formation.

Ressources pédagogiques

Support théorique

Cas pratiques

Revue de cas réels où l'évaluation des tiers aurait permis de détecter et prévenir une situation à risque

Fiche « l'essentiel à retenir » remise au terme de la formation

Contenu standard

1. Présentation du programme

- Présentation globale et objectifs pédagogiques
- Tour de table

Pourquoi lutter contre la corruption ?

2. La corruption, une réalité mondiale qui n'épargne pas la France

- La carte du monde et les classements internationaux
- Les atteintes à la probité dans la fonction publique en France ; partage des éléments extraits du rapport annuel d'activité de l'Agence française anticorruption et des données policières

 **Cas de condamnations emblématiques** pour lesquels des tiers ont joué un rôle essentiel dans le schéma corruptif et l'opacité financière

3. Le cadre réglementaire

- La convention de l'OCDE
- La loi Sapin 2
- Le devoir de vigilance (URSSAF)
- La loi sur le devoir de vigilance / CSRD
- Autres obligations qui confirment la nécessité des évaluations de tiers

Les enjeux de l'évaluation des tiers




Contenu personnalisé

4. Procédure d'évaluation des tiers : les étapes clés

- Logigramme standard d'un processus d'évaluation
- Les rôles et responsabilités
- Collecter les bonnes informations
- Analyser les éléments reçus
- La prise de décision
- Les mesures de vigilance et leur suivi
- Maintenir la vigilance
- Passer à l'échelle


 **Partage d'expériences sur les difficultés de mise en oeuvre des évaluations de tiers**

5. Cas pratiques permettant de parcourir les sources utiles à la réalisation d'évaluation de tiers

 **Cas pratiques** : réalisation de plusieurs évaluations de tiers sur la base d'un cas pratique issu de notre catalogue :

- Légimité d'affaires
- Les bénéficiaires effectifs
- Le risque pays
- Lieu et moyens de paiement
- Sanctions internationales
- Médias négatifs
- Condamnations existantes

Travail individuel ou en sous-groupes (selon taille du groupe)

 **Restitution collective et mise en perspective avec les procédures internes**

6. Évaluation finale des connaissances

 **QCM 10 questions**

Anticiper et gérer un contrôle de l'AFA

8

Note /10

« Groupe restreint qui favorise les interactions, surtout en distanciel. Formatrice compétente, accessible, pragmatique et un support clair et concis. »

À qui s'adresse cette formation ?

Aux personnels appartenant aux directions juridiques, aux directions de la conformité, aux directions du contrôle interne et audit et aux directions financières et comptables. Pour tout autre collaborateur souhaitant être formé à ce sujet. Aucun prérequis nécessaire.

Objectifs

Le programme permet aux participants de :

- Savoir préparer l'organisation et répondre en cas de notification d'un contrôle AFA
- Comprendre le déroulement d'un contrôle et savoir le gérer en interne
- Être capable de dialoguer avec l'AFA dans le cadre d'une coopération volontaire
- Appréhender un contrôle de suite

Formats

3h

En présentiel

En distanciel (visioconférence interactive)

Le format distanciel est rendu interactif grâce à l'utilisation de sondages, mini-quiz, vidéos et travail en groupe dans des salles virtuelles pour **encourager le travail en équipe et le partage d'expériences et de bonnes pratiques.**

Conditions :

Limité à 15 participants par session, pour favoriser les échanges (20 en distanciel). Contactez-nous pour organiser une formation intra-entreprise.

Modalités pédagogiques

Approche pédagogique

- Alternance de théorie, de démonstrations par l'exemple et d'exercices pratiques individuels ou collectifs.
- Exercices, vidéo, études de cas et cas pratiques rythment cette formation.

Ressources pédagogiques

Exercices basés sur des exemples réels de contrôles réalisés par l'AFA, et d'analyse des publications émises par l'AFA (recommandations, guide pratiques)

Fiche « l'essentiel à retenir » remise au terme de la formation.

1. Présentation du programme - 5min

- Présentation globale et objectifs pédagogiques
- Tour de table

 *Pourquoi lutter contre la corruption ?*

2. La loi Sapin2, rôle de prévention et de détection - 5min

- L'obligation d'un programme anti-corruption
- Les 8 dispositifs obligatoires

 *La loi Sapin 2 en 2 min*

3. L'Agence française anticorruption - 20min

- L'organisation de l'agence
- Les missions de l'agence
- Le cadre du contrôle
- Le pouvoir des agents de l'AFA
- Les sanctions encourues

4. Les étapes et les modalités des contrôles AFA - 30min

- Les 3 catégories de contrôle AFA
- Le déroulement d'un contrôle
- Les modalités et enjeux des contrôles
- La nouvelle approche de l'AFA

 *Charte des contrôles*


5. Les bonnes pratiques pour anticiper le contrôle - 35min

- Le rôle de la fonction conformité
- La mobilisation des instances dirigeantes
- La mise en place d'un groupe de travail dédié
- Préparer le questionnaire AFA en amont
- La mise en oeuvre du plan de contrôle du programme anticorruption

 *Partage de bonnes pratiques issues de notre expérience et échange entre apprenants*

6. Cas pratiques - 40min

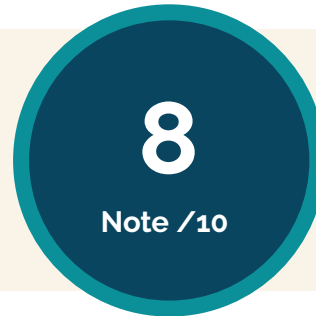
Entraînement à répondre à des questions de l'AFA
Travail individuel ou en sous-groupes (selon la taille du groupe)

 *Restitution collective et mise en perspective avec les procédures internes*

7. Évaluation finale des connaissances et satisfaction - 15min

 *QCM 10 questions*

Contrôler l'efficacité du programme de conformité Sapin 2



« Tous les retours d'expérience et bonnes pratiques sont intéressants à prendre et pourraient être davantage mis en valeur mais les échanges étaient très satisfaisants dans le groupe de travail (grâce au bon positionnement de la formatrice qui permet des échanges en confiance et bienveillance). »

À qui s'adresse cette formation ?

Aux personnels appartenant aux directions juridiques, aux directions de la conformité, aux directions du contrôle interne et audit et aux directions financières et comptables. Aucun prérequis nécessaire.

Objectifs

Le programme permet aux participants de :

- Comprendre les attentes concernant le dispositif de contrôles et d'évaluation des programmes anticorruption
- Savoir mettre en place un dispositif de contrôle interne du programme anticorruption
- Apprendre comment auditer et tester le programme anticorruption

Formats

4h

En présentiel

En distanciel (visioconférence interactive)

Le format distanciel est rendu interactif grâce à l'utilisation de sondages, mini-quiz, vidéos et travail en groupe dans des salles virtuelles pour **encourager le travail en équipe et le partage d'expériences et de bonnes pratiques.**

Conditions :

Limité à 15 participants par session, pour favoriser les échanges (20 en distanciel). Contactez-nous pour organiser une formation intra-entreprise.

Modalités pédagogiques

Approche pédagogique

- Alternance de théorie, de démonstrations par l'exemple et d'exercices pratiques individuels ou collectifs.

- Exercices, vidéo, études de cas et cas pratiques rythment cette formation.

Ressources pédagogiques

Travail individuel ou en groupe pour définir un plan de contrôle

Fiche « l'essentiel à retenir » remise au terme de la formation.

1. Présentation du programme - 10min

- Présentation globale et objectifs pédagogiques
- Tour de table

 **Pourquoi lutter contre la corruption ?**

2. Rappel du contexte réglementaire - 10min

- La loi dite "Sapin 2"
- Les recommandations générales de l'AFA

 **La loi Sapin 2 en 2 min**

3. Les attentes de l'AFA concernant le dispositif de contrôle et d'évaluation du programme - 60min

- Les 3 niveaux de contrôle
- Les recommandations de l'AFA relatives au contrôle du dispositif anti-corruption
- Les questions à se poser pour établir un plan de contrôle : périmètre, rôles et responsabilités, fréquence, modalités d'échantillonnage
- Les méthodes et la formalisation des contrôles
- Le suivi des anomalies et le plan d'actions

4. Définir les objectifs du programme anticorruption - 30min

- La démarche de contrôle interne : planifier, déployer, contrôler, ajuster

 **Illustration : Exemples concrets sur un moyen corruptif**

5. Le dispositif d'évaluation du programme anticorruption - 35min

- Comment élaborer un tableau de bord anti-corruption
- Ne pas confondre la mesure de l'avancement avec celle de la qualité du programme

 **Construire un tableau de bord de contrôle et définir des indicateurs pertinents**

6. Cas pratiques : réaliser un plan de contrôle - 40min

Analyse d'un exemple de cartographie des risques de corruption et construction d'un plan de contrôle du programme portant tous les dispositifs :

- Cartographie des risques
- Code de conduite
- Évaluation des tiers
- Formation
- Alerte interne
- Contrôles comptables
- Régime disciplinaire

Travail individuel ou en sous-groupes (selon la taille du groupe)

 **Restitution collective et mise en perspective avec les procédures internes**

7. Évaluation finale des connaissances - 15min

 **QCM 10 questions**

Anticorruption

Les formations pour les personnels exposés

Formation générale :

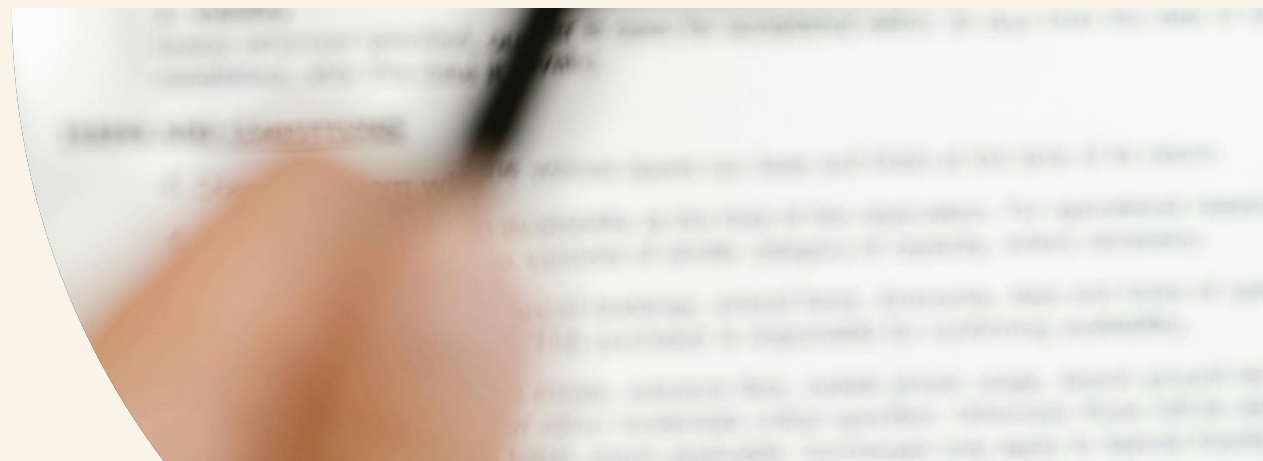
2.1 Formation générale pour les personnels exposés

Formations spécifiques adaptées par métier :

2.2 Vente & Commerciaux

2.3 Communication & Affaires publiques

2.4 Achat & Prescripteur



Personnels exposés

8,6
Note / 10

« La qualité de l'oratrice qui a su capter l'attention des participants. Le bon usage des outils en classe virtuelle, l'alternance entre vidéo, ateliers pratiques et discours formel. »

« Le cas pratique à étudier en petit comité : cela nous force à nous impliquer, à être actif (ce qui n'est pas toujours le cas dans les formations distancielles). Les échanges avec le groupe étaient fructueux. L'intervenante était très compétente et elle a partagé avec nous beaucoup d'exemples qui n'étaient pas forcément prévus sur les slides. »

À qui s'adresse cette formation ?

Aux personnels exposés aux risques de corruption et d'atteinte à la probité, ou tout autre collaborateur souhaitant être sensibilisé aux risques de corruption. Aucun prérequis nécessaire.

Objectifs

Le programme permet aux participants de :

- Savoir identifier les situations de corruption et d'atteinte à la probité
- Connaître les définitions et sanctions liées à la corruption et autres atteintes à la probité
- Connaître le cadre juridique réglementant la prévention des risques de corruption (loi Sapin 2) et comprendre les modalités de mise en place
- Comprendre mon rôle en tant que personnel exposé, dans la prévention de la corruption et des atteintes à la probité

Formats

2h à 1j

En présentiel

Nous pouvons adapter le format en fonction du niveau de détail souhaité pour chaque section du programme.

En distanciel (visioconférence interactive)

Le format distanciel est rendu interactif grâce à l'utilisation de sondages, mini-quiz, vidéos et travail en groupe dans des salles virtuelles pour **encourager le travail en équipe et le partage d'expériences et de bonnes pratiques.**

Conditions :

Limité à 20 participants par session, pour favoriser les échanges (30 en distanciel). Contactez-nous pour organiser une formation intra-entreprise.

Modalités pédagogiques

Approche pédagogique

- Alternance de théorie, de démonstrations par l'exemple et d'exercices pratiques individuels ou collectifs.
- Exercices, vidéo, études de cas et cas pratiques rythment cette formation.

Ressources pédagogiques

Cahier d'exercices favorisant la fixation immédiate des concepts appris.

Cas pratiques construits sur la base de cas réels : Article de presse / Vidéo / Jugement


Vidéo

Fiche « l'essentiel à retenir » remise au terme de la formation, rappelant les principales définitions, politiques internes, ressources et contacts internes de votre entreprise.

Contenu standard

1. Présentation du programme

- Présentation globale et objectifs pédagogiques
- Tour de table

 **Pourquoi lutter contre la corruption ?**


2. La corruption, une réalité mondiale qui n'épargne pas la France

- La carte du monde et les classements internationaux
- La corruption en France : nombre de condamnations
- Les atteintes à la probité dans la fonction publique en France ; partage des éléments extraits du rapport annuel d'activité de l'Agence française anticorruption et des données policières

 **Cas de condamnation emblématique**

3. Présentation de la corruption et des infractions d'atteintes à la probité

- Qu'est ce que la corruption ? Quelle forme peut-elle prendre ?
- Quels sont les risques et les tiers susceptibles d'être impliqués ?
- Sanctions pénales et disciplinaires encourues

 **Illustration : présentation d'un cas réel, questions, échanges avec les participants.**

 **Identification des infractions**

4. La loi Sapin 2, rôle de prévention et de détection

- Les 8 dispositifs obligatoires


 **La loi Sapin 2 en 2 min**




Contenu personnalisé

5. Présentation des risques et de votre dispositif de prévention

- Présentation de l'engagement de l'instance dirigeante

 **Votre code de conduite (sur devis)**


 **Lecture et décryptage du Mot du Président *extrait de votre code de conduite***


- Rappel des risques issus de la cartographie des risques de corruption (si existante)
- Le Code de conduite
- Cadeaux et invitations
- Les conflits d'intérêts (réel, potentiel, apparent)
- Mécénat et Sponsoring
- Relations avec les représentants (agents, intermédiaires...)
- Relations avec les fournisseurs et sous-traitants
- Lobbying
- Le dispositif d'alerte

À faire / Ne pas faire : pour chaque sujet, les règles à suivre sont décrites et illustrées. Le contenu est adapté à vos principes et politiques internes.

6. Cas pratiques adaptés à votre secteur d'activité


Le cas pratique, issu de notre bibliothèque de cas par secteur d'activité ou construit spécifiquement pour vous, permet aux apprenants de réfléchir en sous-groupes et identifier les points de vigilance, les risques encourus et les mesures à mettre en place pour réduire le risque.

 **Réflexion et mise en pratique sous forme de jeu de rôle**

 **Restitution collective et mise en perspective avec les procédures internes**

Chaque situation est mise en perspective avec un cas réel issu de votre secteur d'activité ou d'un secteur proche (condamnation Maire, Société générale, Bouygues Construction, Alstom, Airbus, Telia...)

7. Évaluation finale des connaissances

 **QCM 10 questions**

Personnels exposés - métier Vente



« Le formateur est sympathique et extrêmement clair dans ses propos : très bon phrasé. On voit qu'il connaît son sujet sur les aspects finance (et compliance bien entendu). Cas pratiques bien pensés et réalistes (ayant travaillé en filiale dans des pays "à risque" je m'y suis tout à fait retrouvée). Merci ! »

« Le cas pratique à étudier en petit comité : cela nous force à nous impliquer, à être actif (ce qui n'est pas toujours le cas dans les formations distancielles). Les échanges avec le groupe étaient fructueux. L'intervenante était très compétente et elle a partagé avec nous beaucoup d'exemples qui n'étaient pas forcément prévus sur les slides. »

À qui s'adresse cette formation ?

Aux personnels appartenant aux métiers ventes et opérations qui interagissent avec les clients, agents commerciaux, apporteurs d'affaires ou autres intermédiaires commerciaux. Aucun prérequis nécessaire.

Objectifs

Le programme permet aux participants de :

- Savoir identifier les situations de corruption et d'atteinte à la probité
- Connaître les définitions et sanctions liées à la corruption et autres atteintes à la probité
- Connaître le cadre juridique réglementant la prévention des risques de corruption (loi Sapin 2) et comprendre les modalités de mise en place
- Comprendre mon rôle dans la prévention de la corruption lorsque j'interagis avec un client ou un intermédiaire commercial.

Formats

2h à 1j

En présentiel

Nous pouvons adapter le format en fonction du niveau de détail souhaité pour chaque section du programme.

En distanciel (visioconférence interactive)

Le format distanciel est rendu interactif grâce à l'utilisation de sondages, mini-quiz, vidéos et travail en groupe dans des salles virtuelles pour **encourager le travail en équipe et le partage d'expériences et de bonnes pratiques.**

Conditions :

Limité à 15 participants par session, pour favoriser les échanges (30 en distanciel). Contactez-nous pour organiser une formation intra-entreprise.

Modalités pédagogiques

Approche pédagogique

- Alternance de théorie, de démonstrations par l'exemple et d'exercices pratiques individuels ou collectifs.

- Exercices, vidéo, études de cas et cas pratiques rythment cette formation.

Ressources pédagogiques

Cahier d'exercices favorisant la fixation immédiate des concepts appris.


Cas pratiques construits sous forme de jeu de rôle, inspiré de cas réels : Article de presse / Vidéo

Fiche « l'essentiel à retenir » remise au terme de la formation, rappelant les principales définitions, politiques internes, ressources et contacts internes de votre entreprise.

Contenu standard

1. Présentation du programme

- Présentation globale et objectifs pédagogiques
- Tour de table

 **Pourquoi lutter contre la corruption ?**


2. La corruption, une réalité mondiale qui n'épargne pas la France

- La carte du monde et les classements internationaux
- La corruption en France : nombre de condamnations
- Les atteintes à la probité dans la fonction publique en France : partage des éléments extraits du rapport annuel d'activité de l'Agence française anticorruption et des données policières.

 **Cas de condamnation emblématique**

3. Présentation de la corruption et des infractions d'atteintes à la probité

- Qu'est-ce que la corruption ? Quelle forme peut-elle prendre ?
- Quels sont les risques et les tiers susceptibles d'être impliqués ?
- Sanctions pénales et disciplinaires encourues

 **Illustration : présentation d'un cas réel, questions, échanges avec les participants**

 **Identification des infractions**

4. La loi Sapin 2, rôle de prévention et de détection


- Les 8 dispositifs obligatoires

 **La loi Sapin 2 en 2 min**

Contenu personnalisé

5. Présentation des risques et de votre dispositif de prévention

- Présentation de l'engagement de l'instance dirigeante

 **Votre code de conduite (sur devis)**


 **Lecture et décryptage du Mot du Président *extrait de votre code de conduite***


- Rappel des risques issus de votre cartographie des risques de corruption (si existante)
- La politique cadeaux
- Les conflits d'intérêts (réel, potentiel, apparent)
- Relation avec les clients
- Relation avec les agents/intermédiaires commerciaux et l'évaluation des tiers
- Le dispositif d'alerte

À faire/ Ne pas faire : pour chaque sujet, les règles à suivre sont décrites et illustrées. Le contenu est adapté à vos principes et politiques internes.

6. Cas pratiques adaptés aux fonctions vente / prescripteur d'achat en lien avec l'activité commerciale

Le cas pratique, issu de notre bibliothèque de cas par secteur d'activité ou construit spécifiquement pour vous, permet aux apprenants de réfléchir en sous-groupes et identifier les points de vigilance, les risques encourus et les mesures à mettre en place pour réduire le risque.


 **Réflexion et mise en pratique sous forme de jeu de rôle**

 **Restitution collective et mise en perspective avec les procédures internes**

Chaque situation est mise en perspective avec un cas réel issu de votre secteur d'activité ou d'un secteur proche (Airbus, Microsoft, Doris...)

Alternative : Exercice de due diligence pour identifier les signaux de vigilance dans une situation.

7. Évaluation finale des connaissances

 **QCM 10 questions**

Personnels exposés - métier Communication



« Contenu et explication très clairs »

« Au-delà de la formation, l'expertise des formateurs et le partage des pratiques issues d'autres acteurs économiques publics comparables nous a permis d'identifier des pistes d'amélioration concrète pour notre programme éthique. »

À qui s'adresse cette formation ?

Aux membres des départements communication externes, notamment en charge des grands événements parrainés, partenariats citoyens ou humanitaires, relations média. Aucun prérequis nécessaire.

Objectifs

Le programme permet aux participants de :

- Connaître les définitions et sanctions liées à la corruption et autres atteintes à la probité
- Connaître le cadre juridique réglementant la prévention des risques de corruption (loi Sapin 2)
- Savoir identifier les situations de corruption et d'atteinte à la probité dans le cadre des actions de communication externe
- Comprendre mon rôle en tant que membre d'une direction Communication, partenariat, sponsoring dans la prévention de la corruption et des atteintes à la probité.

Formats

2h à 1j

En présentiel

En intra, nous adaptons la durée et le format en fonction des disponibilités du département interne à former. En fonction de la durée retenue, nous ajustons le niveau de détail de chaque section et des mises en pratiques.

En distanciel (visioconférence interactive)

Le format distanciel est rendu interactif grâce à l'utilisation de sondages, mini-quiz, vidéos et travail en groupe dans des salles virtuelles pour **encourager le travail en équipe et le partage d'expériences et de bonnes pratiques.**

Conditions :

Limité à 15 participants par session, pour favoriser les échanges. Contactez-nous pour organiser une formation intra-entreprise.

Modalités pédagogiques

Approche pédagogique

- Alternance de théorie, de démonstrations par l'exemple et d'exercices pratiques individuels ou collectifs.

- Exercices, vidéo, études de cas et cas pratiques rythment cette formation.

Ressources pédagogiques

Cahier d'exercices favorisant la fixation immédiate des concepts appris.


Cas pratiques construits sur la base de cas réels : Article de presse / Vidéo / Jugement

Fiche « l'essentiel à retenir » remise au terme de la formation, rappelant les principales définitions, politiques internes, ressources et contacts internes de votre entreprise.

Contenu standard

1. Présentation du programme

- Présentation globale et objectifs pédagogiques
- Tour de table

 **Pourquoi lutter contre la corruption ? (vidéo de 30 sec produite par l'UNODC)**


2. La corruption, une réalité mondiale qui n'épargne pas la France

- La carte du monde et les classements internationaux, évolution sur 20 ans
- Chiffre et impact de la corruption dans le secteur humanitaire et sportif

 **Cas de condamnation emblématique dans le domaine humanitaire, sportif**

3. Présentation de la corruption et des infractions d'atteintes à la probité

- Qu'est ce que la corruption ? Quelle forme peut-elle prendre ?
- Quels sont les risques et les tiers susceptibles d'être impliqués ?
- Sanctions pénales et disciplinaires encourues

 **Illustration : présentation d'un cas réel, questions, échanges avec les participants**

 **Identification des infractions**

4. La loi Sapin2, rôle de prévention et de détection

- Les 8 dispositifs obligatoires


 **La loi Sapin 2 en 2 min**

Contenu personnalisé

5. Présentation des risques et de votre dispositif de prévention

- Présentation de l'engagement de l'instance dirigeante

 **Votre code de conduite (sur devis)**


 **Lecture et décryptage du Mot du Président *extrait de votre code de conduite***


- Rappel des risques issus de votre cartographie des risques de corruption (si existante)
- Mécénat et Sponsoring
- Les conflits d'intérêts (réel, potentiel, apparent)
- Le dispositif d'alerte

À faire / Ne pas faire : pour chaque sujet, les règles à suivre sont décrites et illustrées. Le contenu est adapté à vos principes et politiques internes.

6. Cas pratiques adaptés aux fonctions communication / affaires publiques

Le cas pratique, issu de notre bibliothèque de cas par secteur d'activité ou construit spécifiquement pour vous, permet aux apprenants de réfléchir en sous-groupes et identifier les points de vigilance, les risques encourus et les mesures à mettre en place pour réduire le risque.

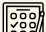
 **Réflexion et mise en pratique sous forme de jeu de rôle**

 **Restitution collective et mise en perspective avec les procédures internes**

Chaque situation est mise en perspective avec un cas réel issu de votre secteur d'activité ou d'un secteur proche (Leonardo Dicaprio, Altrad, Elus européen...)

Alternative : Exercice de due diligence pour identifier les signaux de vigilance dans une situation.

7. Évaluation finale des connaissances

 **QCM 10 questions**

Personnels exposés - métier Achat



« Le cas pratique à étudier en petit comité : cela nous force à nous impliquer, à être actif (ce qui n'est pas toujours le cas dans les formations distancielles). Les échanges avec le groupe étaient fructueux. L'intervenante était très compétente et elle a partagé avec nous beaucoup d'exemples qui n'étaient pas forcément prévus sur les slides. »

À qui s'adresse cette formation ?

Aux personnels appartenant aux métiers des achats, qui interagissent avec les fournisseurs ou sous-traitants, ou prescripteurs internes. Aucun prérequis nécessaire.

Objectifs

Le programme permet aux participants de :

- Savoir identifier les situations de corruption et d'atteinte à la probité
- Connaître les définitions et sanctions liées à la corruption et autres atteintes à la probité
- Connaître le cadre juridique réglementant la prévention des risques de corruption (loi Sapin2) et comprendre les modalités de mise en place
- Comprendre mon rôle dans la prévention de la corruption lorsque j'agis auprès des fournisseurs et sous-traitants

Formats

En présentiel

2h à 1j

Nous pouvons adapter le format en fonction du niveau de détail souhaité pour chaque section du programme.

En distanciel (visioconférence interactive)

Le format distanciel est rendu interactif grâce à l'utilisation de sondages, mini-quiz, vidéos et travail en groupe dans des salles virtuelles pour **encourager le travail en équipe et le partage d'expériences et de bonnes pratiques.**

Conditions :

Limité à 15 participants par session, pour favoriser les échanges. Contactez-nous pour organiser une formation intra-entreprise.

Modalités pédagogiques

Approche pédagogique

- Alternance de théorie, de démonstrations par l'exemple et d'exercices pratiques individuels ou collectifs.

- Exercices, vidéo, études de cas et cas pratiques rythment cette formation.

Ressources pédagogiques

Cahier d'exercices favorisant la fixation immédiate des concepts appris.


Cas pratiques construits sur la base de cas réels : Article de presse / Vidéo / Jugement

Fiche « l'essentiel à retenir » remise au terme de la formation, rappelant les principales définitions, politiques internes, ressources et contacts internes de votre entreprise.

Contenu standard

1. Présentation du programme

- Présentation globale et objectifs pédagogiques
- Tour de table

 **Pourquoi lutter contre la corruption ?**

2. La corruption, une réalité mondiale qui n'épargne pas la France

- La carte du monde et les classements internationaux, évolution sur 20 ans
- La corruption en France : nombre de condamnations
- Les atteintes à la probité dans la fonction publique en France : partage des éléments extraits du rapport annuel d'activité de l'Agence française anticorruption et des données policières.

 **Cas de condamnation emblématique**

3. Présentation de la corruption et des infractions d'atteintes à la probité

- Qu'est ce que la corruption ? Quelle forme peut-elle prendre ?
- Quels sont les risques et les tiers susceptibles d'être impliqués ?
- Sanctions pénales et disciplinaires encourues

 **Illustration : présentation d'un cas réel, questions, échanges avec les participants**

 **Identification des infractions**

4. La loi Sapin2, rôle de prévention et de détection

- Les 8 dispositifs obligatoires


 **La loi Sapin 2 en 2 min**

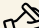


Contenu personnalisé

5. Présentation des risques et de votre dispositif de prévention

- Présentation de l'engagement de l'instance dirigeante

 **Votre code de conduite (sur devis)**

 **Lecture et décryptage du Mot du Président *extrait de votre code de conduite***

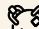
- Rappel des risques issus de votre cartographie des risques de corruption (si existante)
- La politique cadeaux
- Les conflits d'intérêts (réel, potentiel, apparent)
- Les risques liés aux appels d'offres (définition du besoin, sélection...)
- Relation avec les fournisseurs et sous-traitants
- Le dispositif d'alerte

À faire/ Ne pas faire : pour chaque sujet, les règles à suivre sont décrites et illustrées. Le contenu est adapté à vos principes et politiques internes.

6. Cas pratiques adaptés aux fonctions achat

Le cas pratique, issu de notre bibliothèque de cas par secteur d'activité ou construit spécifiquement pour vous, permet aux apprenants de réfléchir en sous-groupes et identifier les points de vigilance, les risques encourus et les mesures à mettre en place pour réduire le risque.


 **Réflexion et mise en pratique sous forme de jeu de rôle**

 **Restitution collective et mise en perspective avec les procédures internes**

Chaque situation est mise en perspective avec un cas réel issu de votre secteur d'activité ou d'un secteur proche (EDF, Bouygues Construction...)

Alternative : Exercice de due diligence pour identifier les signaux de vigilance dans une situation.

7. Évaluation finale des connaissances

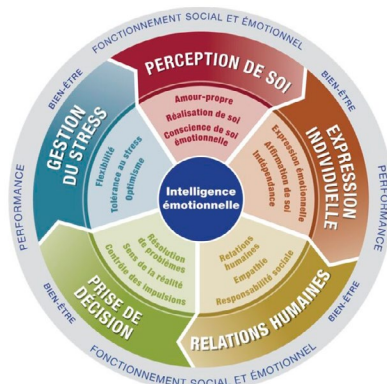
 **QCM 10 questions**

Leadership et cohésion d'équipe

- 3.1 Fresque des compétences
- 3.2 Intelligence émotionnelle
- 3.3 CliftonStrengths de Gallup
- 3.4 Diversité et inclusion : Atelier Lego



Intelligence émotionnelle



À qui s'adresse cette formation ?

La formation à l'intelligence émotionnelle s'adresse aux professionnels souhaitant améliorer leur compréhension et gestion des émotions, pour mieux interagir avec les autres et renforcer leur leadership. Elle est particulièrement utile aux managers, collaborateurs et responsables RH, qui veulent créer des environnements de travail harmonieux et productifs. Cette formation est aussi précieuse pour les équipes souhaitant développer des compétences de communication et de résolution de conflits. Pour le format coaching d'équipe, chaque participant doit avoir réalisé son rapport EQ-I & avoir eu un débrief individuel de ce rapport. Aucun prérequis nécessaire.

Objectifs

Le programme permet aux participants de :

- Comprendre et identifier ses émotions
- Développer l'empathie
- Améliorer la gestion des relations interpersonnelles
- Renforcer la résilience émotionnelle
- Favoriser un climat de travail positif
- Soutenir un leadership empathique et authentique

Formats

Coaching individuel de restitution du rapport EQ-I (Emotional Quotient Inventory)
En présentiel ou distanciel (visioconférence interactive)

1h

Formation en groupe ou équipe
En présentiel ou distanciel (visioconférence interactive)

de 3h à 2jrs

Nous pouvons adapter nos formats en fonction de vos besoins.

Conditions :

Limité à 20 participants par session, pour favoriser les échanges. Contactez-nous pour organiser une formation intra-entreprise.

Modalités pédagogiques

Approche pédagogique

- Expérientielle. Alternance de mise en pratique grâce à plusieurs exercices individuels ou collectifs et de théorie.
- Exercices, vidéos, échanges et sous-groupes rythment cette formation

Ressources pédagogiques

Rapport individuel de l'outil de l'intelligence émotionnelle (EQ-I : Emotional Quotient Inventory)

Rapport d'équipe EQ-I, avec grille d'équipe

Vidéo

Support PPT

Matériel animation des activités

Contenu standard

1. Présentation du programme

- Objectifs pédagogiques et présentation du programme
- Mise en place du cadre de confidentialité et de sécurité
- Tour de table sur les attentes de chacun

 **Activité Ice Breaker pour créer la connexion**

2. Présentation de l'approche

- Qu'est ce que l'intelligence émotionnelle et comment la définir
- Les 5 échelles et 15 sous échelles de la roue de l'EQ-I
- Pourquoi développer son IE (intelligence émotionnelle) ?

 **Chiffres concrets**

3. Activités expérientielles (au choix en fonction des objectifs)

- « À chacun ses émotions »
- « Le bingo des émotions »
- « Un cocktail d'émotions »
- « Intelligence émotionnelle »
- « Et moi et moi émoi »
- « Y a de la joie ! »
- « Plan d'action »
- « Happy End »

 **Mise en situation**
Matériel spécifique pour l'animation des activités

4. Clôture

- Comment je me sens
- Avec quoi je repars




Contenu personnalisé

Format 1j - Coaching d'équipe

4. Ce que j'ai découvert sur moi

Réflexion sur ce que j'ai appris de moi via l'outil EQ-I : « Le meilleur, le pire, ce dont j'ai besoin, vous pouvez compter sur moi pour... »

 **Travail individuel sur une fiche personnelle**

 **En sous-groupes les collaborateurs vivent ces réflexions**
Restitution en grand groupe

5. Découvrons et utilisons notre grille d'équipe

- Grille d'équipe
- Nos forces et nos zones d'ombres
- Comment capitaliser sur nos forces pour atteindre nos objectifs d'équipes
- Plan d'action

 **Cas concrets et personnalisés, spécifiques à l'équipe**

7. Évaluation finale des connaissances et satisfaction

 **Questionnaire**

CliftonStrengths de Gallup

CliftonStrengths



À qui s'adresse cette formation ?

La formation à l'approche CliftonStrengths de Gallup s'adresse à tous les individus, équipes et leaders souhaitant maximiser leurs talents naturels pour améliorer leur performance et leur épanouissement professionnel. Elle est particulièrement utile aux managers, coachs et responsables RH cherchant à développer une culture de travail axée sur les points forts. Les participants découvrent comment leurs forces peuvent favoriser une meilleure collaboration et une productivité accrue. Aucun prérequis nécessaire.

Objectifs

Le programme permet aux participants de :

- Identifier et comprendre ses talents naturels
- Renforcer la confiance en soi
- Optimiser la collaboration en équipe
- Maximiser la performance individuelle et collective
- Adapter son style de leadership
- Créer un plan de développement personnalisé

Formats

Coaching individuel de restitution du rapport
En présentiel ou distanciel (visioconférence interactive)

1h

Nous pouvons adapter la durée et le format en fonction du besoin souhaité.

Coaching d'équipe
En présentiel ou distanciel (visioconférence interactive)

3h

Nous pouvons adapter la durée et le format en fonction du besoin souhaité.

Conditions :

Limité à 20 participants par session, pour favoriser les échanges (30 en distanciel). Contactez-nous pour organiser une formation intra-entreprise.

Modalités pédagogiques

Approche pédagogique

- Alternance de théorie, de démonstrations par l'exemple et d'exercices pratiques individuels ou collectifs.
- Exercices, vidéo, échanges et sous-groupes rythment cette formation.

Ressources pédagogiques

Rapport individuel de l'évaluation CliftonStrengths

Rapport d'équipe avec grille d'équipe des points forts

Vidéo

Support PPT

1. Présentation du programme

- Objectifs pédagogiques et présentation du programme
- Mise en place du cadre de confidentialité et de sécurité
- Tour de table sur les attentes de chacun

 **Activité Ice Breaker pour créer la connexion**

2. Présentation de l'approche


- Les personnes travaillant sur leurs points forts ont davantage hâte d'aller travailler, interagissent plus positivement avec leurs collègues, traitent mieux les clients, sont plus engagées et vivent plus de moments positifs et créatifs
- Elles sont 3 fois plus susceptibles de déclarer avoir une excellente qualité de vie
- Elles sont 6 fois plus susceptibles d'être engagées dans leur travail

 **Chiffres concrets d'études Gallup**

3. Activités expérientielles

- Que se passera-t-il lorsqu'on arrêtera de penser à ce qui ne va pas chez les gens et que l'on se concentrera plutôt sur ce qui marche bien chez eux ?
- Activité « Levez-vous si vous le pouvez si... »
- Activité « La main dominante »

 **Illustration par des exemples concrets**

 **Mise en situation**

 **L'approche CliftonStrengths résumée**

4. Vivez l'approche CliftonStrengths !

- Nommez vos points forts
- Appréciez vos forces en racontant par des exemples
- Focalisez vous intentionnellement sur vos forces en décidant de les mettre à profit

 **En sous-groupes : les collaborateurs vivent ces trois phases**

5. Identifions nos zones d'ombre


- Qu'est ce qu'une zone d'ombre
- Quand l'excès de mes qualités devient un défaut
- Ce à quoi je décide de prêter attention

 **Les collaborateurs vivent ces réflexions**

6. Comment obtenir le meilleur de chacun ?

- Réflexion sur « Le meilleur, le pire, ce dont j'ai besoin, vous pouvez compter sur moi pour... »

 **Travail individuel sur une fiche personnelle**

 **Les collaborateurs vivent ces réflexions / Restitution en grand groupe**

7. Découvrons et utilisons notre grille d'équipe

- Grille d'équipe
- Nos forces
- Nos zones d'ombres
- Comment capitaliser sur nos forces pour atteindre nos objectifs d'équipes

 **Grille d'équipe**

8. Clôture

- Comment je me sens
- Avec quoi je repars

9. Évaluation finale des connaissances et satisfaction

 **Questionnaire**

Diversité et inclusion : Atelier LEGO

« L'exercice avec les LEGO m'a surpris par sa profondeur. Derrière la simplicité du jeu, j'ai découvert des enjeux complexes sur le respect et l'inclusion. Cela m'a aidé à réfléchir à ma manière d'interagir avec les autres et à mieux comprendre les obstacles que certains peuvent rencontrer. Une expérience à la fois ludique et porteuse de sens ! »

« Cet atelier m'a vraiment permis de prendre conscience de l'importance de la diversité et de l'inclusion dans notre équipe. Construire ensemble et échanger sur nos interprétations a montré à quel point nos expériences et perspectives sont différentes, mais complémentaires. C'était à la fois stimulant et profondément enrichissant ! »

3h

En présentiel uniquement

À qui s'adresse cette formation ?

L'atelier LEGO « Diversité & Inclusion » s'adresse à un large public, incluant les entreprises, les établissements scolaires et le grand public. Elle est accessible à tous, indépendamment de l'âge ou du niveau d'études. L'atelier est particulièrement pratiqué au sein des entreprises pour permettre aux équipes d'être plus inclusives et respectueuses de chacun. Aucun prérequis nécessaire.

Pourquoi jouer aux LEGO en entreprise ?

- Les mains sont la partie la plus importante du corps, connectées au cerveau !
- Manipuler des LEGO stimule le cerveau
- En manipulant, nous faisons parler notre inconscient

La diversité et l'inclusion en entreprise au service du bien-être des collaborateurs et de la performance des entreprises !

Conditions :

Limité à 20 participants par session, pour favoriser les échanges (30 en distanciel). Contactez-nous pour organiser une formation intra-entreprise.

Objectifs

Le programme permet aux participants de :

- Vivre un moment de Team building : créer du lien et de la connexion lors d'un moment ludique et fun
- Sensibiliser les participants aux sujets de diversité et inclusion
- Laisser chacun s'exprimer dans le respect mutuel, sur sa vision de la diversité et de l'inclusion
- Engager les individus dans un échange constructif et respectueux
- Motiver les participants pour agir à leur niveau

Modalités pédagogiques

Approche pédagogique

L'approche ludique et pédagogique permet à tous les publics de s'approprier la démarche. Le respect mutuel, la bienveillance, le non-jugement, l'écoute et le partage entre les participants et l'animateur sont parties intégrantes de cet atelier.

Exercices et échanges rythment cette formation

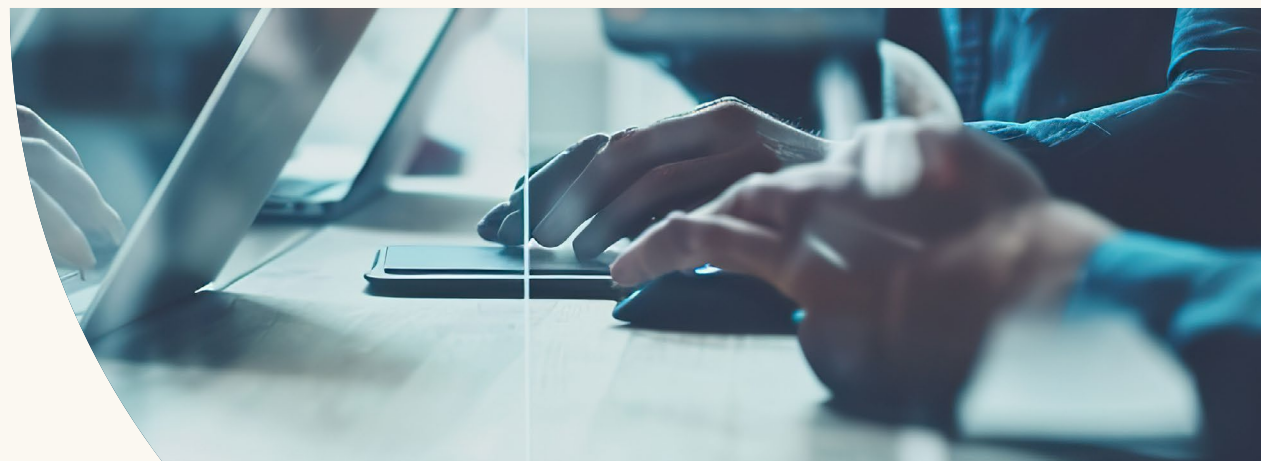
Ressources pédagogiques

Jeu : utilisation de briques LEGO à manipuler individuellement et en groupe

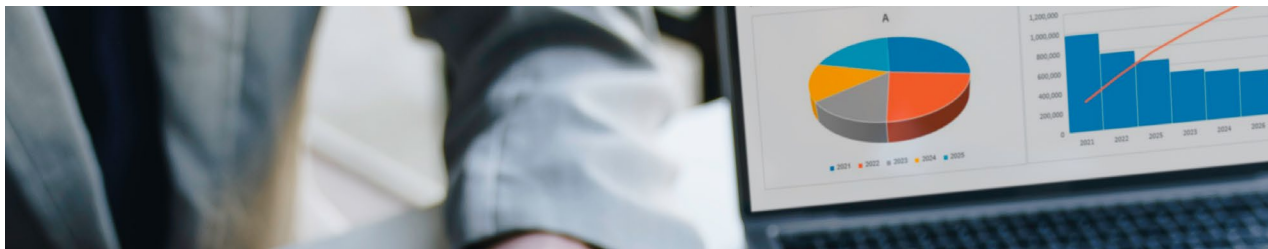
Support de présentation

Devoir de vigilance et RSE

- 4.1 Cartographier les risques RSE
- 4.2 Élaborer et déployer son plan de vigilance
- 4.3 Réaliser un reporting de durabilité
- 4.4 Référent alerte interne
- 4.5 Alertes internes pour les managers



Cartographier les risques RSE



À qui s'adresse cette formation ?

Aux personnels appartenant aux directions juridiques, risques et RSE. Pour tout autre collaborateur souhaitant être formé à ce sujet. Aucun prérequis nécessaire.

Objectifs

Le programme permet aux participants de :

- Connaître les principales obligations légales et réglementaires en matière de RSE
- Identifier et hiérarchiser les enjeux RSE de son entreprise
- Cartographier les risques RSE sur sa chaîne d'approvisionnement

Formats

4h

En présentiel

Nous pouvons adapter le format en fonction du niveau de détail souhaité pour chaque section du programme.

En distanciel (visioconférence interactive)

Le format distanciel est rendu interactif grâce à l'utilisation de sondages, mini-quiz, vidéos et travail en groupe dans des salles virtuelles pour **encourager le travail en équipe et le partage d'expériences et de bonnes pratiques.**

Conditions :

Limité à 15 participants par session, pour favoriser les échanges (20 en distanciel). Contactez-nous pour organiser une formation intra-entreprise.

Modalités pédagogiques

Approche pédagogique

- Alternance de théorie, de démonstrations par l'exemple et d'exercices pratiques individuels ou collectifs.
- Exercices, vidéo, échanges et sous-groupes rythment cette formation.

Ressources pédagogiques

Support théorique

Cas pratiques construits sur la base de cas réels : Article de presse / Vidéo / Jugement

Fiche « l'essentiel à retenir » remise au terme de la formation.

1. Présentation du programme - 10min

- Objectifs pédagogiques et présentation du programme
- Tour de table sur les attentes de chacun
- Introduction générale

2. Les principales sources légales et réglementaires - 30min

- Les définitions de RSE et ESG
- Le devoir de vigilance
- La CSRD
- Le droit de la consommation
- Loi climat et résilience
- Les lignes directrices internationales
- Les normes ISO

3. Le choix de la méthodologie - 40min

- Le point de départ d'un programme de conformité RSE
- Choisir sa référence méthodologique



Illustration : Présentation de cas réels, questions, échanges avec les participants.



Partage sur les bonnes pratiques issues de notre expérience et échange entre apprenants

4. Les étapes de la cartographie - 80min

- Le périmètre de la cartographie ; dimensionnement, la chaîne d'approvisionnement et les parties prenantes.
- L'identification des risques
- La hiérarchie des risques
- Les barrières de contrôles existantes
- Formalisation



Illustration : Présentation de cas réels, questions, échanges avec les participants



Identifier les risques et les modéliser sur la chaîne de valeur, réaliser une cotation de risque

5. Un levier stratégique pour une stratégie RSE efficace - 20min

- L'après cartographie des risques : les actions à mener
- Mise en place d'un plan d'action
- Les audits sociaux
- Les indicateurs de suivis
- Le dispositif d'alerte



Illustration : Présentation d'un cas réel, questions, échanges avec les participants

6. Les futures obligations - 15min

- CS3D : Le devoir de vigilance européen

7. Évaluation finale des connaissances - 15min



QCM 10 questions

Élaborer et déployer son plan de vigilance



À qui s'adresse cette formation ?

Aux responsables juridiques, de la conformité, des risques, des ressources humaines, aux responsables achats et aux responsables RSE.
Pour tout autre collaborateur souhaitant être formé à ce sujet. Aucun prérequis nécessaire.

Objectifs

Le programme permet aux participants de :

- Mettre en œuvre ou à jour le plan de vigilance de l'entreprise
- Adapter sa procédure d'évaluation des tiers
- Mettre en œuvre et diffuser le dispositif d'alerte
- Identifier un dispositif de suivi des mesures mises en œuvre et d'évaluation de leur efficacité

Formats

4h

En présentiel

Nous pouvons adapter le format en fonction du niveau de détail souhaité pour chaque section du programme.

En distanciel (visioconférence interactive)

Le format distanciel est rendu interactif grâce à l'utilisation de sondages, mini-quiz, vidéos et travail en groupe dans des salles virtuelles pour **encourager le travail en équipe et le partage d'expériences et de bonnes pratiques.**

Conditions :

Limité à 20 participants par session, pour favoriser les échanges (25 en distanciel). Contactez-nous pour organiser une formation intra-entreprise.

Modalités pédagogiques

Approche pédagogique

- Alternance de théorie, de démonstrations par l'exemple et d'exercices pratiques individuels ou collectifs.

- Exercices, vidéo, échanges et sous-groupes rythment cette formation.

Ressources pédagogiques

Support théorique

Cas pratiques construits sur la base de cas réels :
Article de presse / Vidéo / Jugement

Fiche « l'essentiel à retenir » remise au terme de la formation.

1. Présentation du programme - 10min

- Objectifs pédagogiques et présentation du programme
- Tour de table sur les attentes de chacun


2. L'évolution du cadre juridique du devoir de vigilance en France et en Europe - 35min

- La genèse du devoir de vigilance
- Le cadre juridique français
- La CS3D : la nouvelle directive européenne sur le devoir de vigilance

 *Échanges sur les lacunes de la loi française*

3. La mise en oeuvre du plan de vigilance avec les parties prenantes - 45min


- Les 5 mesures obligatoires du devoir de vigilance :
 - Identification et cartographie des risques
 - Des procédures d'évaluation régulière de la chaîne de valeur
 - Définition des mesures de prévention et de limitation des atteintes graves potentielles
 - Alertes et recueils de signalements
 - Suivi de la mise en oeuvre et de l'efficacité des mesures
- Le pilotage en mode projet
- L'association des parties prenantes

 *Illustration : Présentation de cas réels, questions et échanges avec les participants*

 *Échanges sur les moyens d'engager les parties prenantes*

4. La procédure d'évaluation des tiers - 35min

- La disposition d'évaluation des tiers
- Définition et périmètre des chaînes d'activités, partenaires commerciaux directs et indirects
- Les choix méthodologiques

 *Illustration : Présentation de cas réels, questions et échanges avec les participants*

5. Les mécanismes d'alerte - 20min

- La mise en place du système d'alerte
- La procédure de signalement
- La communication du dispositif


 *Avis des ONG sur les formes du dispositif d'alerte*

6. L'efficacité des mesures - 20min

- Le suivi des mesures
- Documentation et outils de suivi
- Le caractère approprié et l'efficacité des mesures

 *Illustration : présentation d'un cas réel, questions et échanges avec les participants*

7. Évaluation finale des connaissances - 15min

 *QCM 10 questions*

Réaliser un reporting de durabilité

8,6
Note /10

« Formation complète donnant des "tips" pour son rapport »

« La formatrice est très claire et maîtrisait parfaitement ce difficile sujet... »

« Formation très illustrée avec des exemples concrets »

À qui s'adresse cette formation ?

Aux personnels appartenant aux directions juridiques, aux directions RSE et aux directions financières travaillant sur le sujet du reporting de durabilité. Les collaborateurs de l'équipe projet du reporting de durabilité. Pour tout autre collaborateur souhaitant être formé à ce sujet. Aucun prérequis nécessaire.

Objectifs

Le programme permet aux participants de :

- Connaître les obligations légales de reporting extra-financier et les nouvelles exigences de la CSRD
- Organiser la mise en conformité du rapport de durabilité de l'entreprise
- Conduire les analyses de double matérialité
- Organiser la collecte de données

Formats

4h

En présentiel

Nous pouvons adapter le format en fonction du niveau de détail souhaité pour chaque section du programme.

En distanciel (visioconférence interactive)

Le format distanciel est rendu interactif grâce à l'utilisation de sondages, mini-quiz, vidéos et travail en groupe dans des salles virtuelles pour **encourager le travail en équipe et le partage d'expériences et de bonnes pratiques.**

Conditions :

Limité à 20 participants par session, pour favoriser les échanges (25 en distanciel). Contactez-nous pour organiser une formation intra-entreprise.

Modalités pédagogiques

Approche pédagogique

- Alternance de théorie, de démonstrations par l'exemple d'échanges avec le formateur rythment cette formation.

Ressources pédagogiques

Support théorique

Exercices favorisant la fixation immédiate des concepts appris

Cas pratiques construits sur la base de cas réels : article de presse, vidéo, jugement

Fiche « l'essentiel à retenir » remise au terme de la formation.

1. Présentation du programme - 10min

- Objectifs pédagogiques et présentation du programme
- Tour de table sur les attentes de chacun

2. Le cadre légal renforcé de la CSRD - 35min

- La CSRD révolutionne le rapport extra-financier
- Champ d'application élargi de la CSRD
- Calendrier de mise en application du rapport de durabilité
- Les sanctions encourues
- Le format XBRL imposé

 **Illustration : présentation d'une structure de rapport**

3. La navigation entre les différents textes - 40min

- La directive, les standards de durabilité (ESRS) et les points de données (DR)
- La liste des ESRS et introduction des concepts des deux premières normes ESRS
- Présentation de la nomenclature des normes ESRS
- Les points de données à reporter
- Les exigences de publication (AR)

 **Exercice : choix d'une thématique et recherche dans les textes des points de données et exigences de publication s'y rapportant**

4. La gestion du projet CSRD - 35min


- La feuille de route
- L'équipe projet
- Le rôle essentiel des instances dirigeantes
- Le retroplanning

 **Bonnes pratiques basées sur notre expérience et sur l'expérience des participants**

5. L'analyse de double matérialité - 85min

- La chaîne de valeur comme point de départ
- La consultation des parties prenantes
- L'identification des enjeux et des impacts, risques et opportunités (IRO)
- Décryptage de la matérialité d'impact et financière
- La cotation des IRO
- La matérialisation

 **Illustration : présentation de rapports de durabilité pour illustrer chacune des parties, questions, échanges avec les participants**

 **Cas pratique : évaluer des IRO et les modéliser sur la matrice de double matérialité**

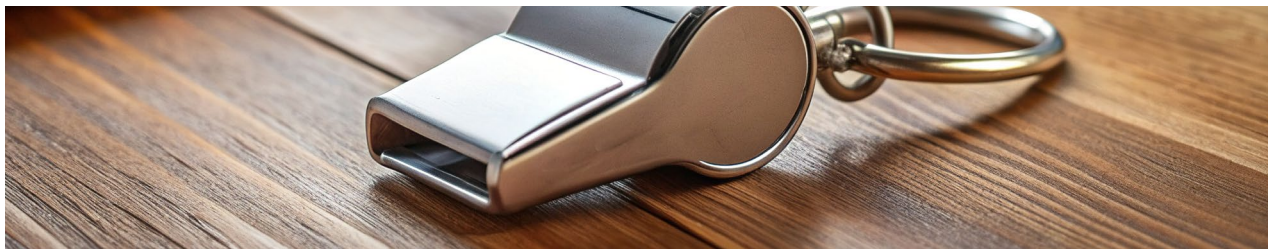
6. Le recueil des données et la rédaction du rapport - 20min

- L'exercice de Gap Analysis
- Organiser sa collecte de données
- La rédaction du rapport
- La certification du rapport
- La communication
- La publication

7. Évaluation finale des connaissances - 15min

 **QCM 10 questions**

Référent alerte interne



À qui s'adresse cette formation ?

Aux personnes chargées du recueil et du traitement des alertes, c'est-à-dire de l'analyse de recevabilité et des enquêtes internes lorsque cela est nécessaire. Cette formation peut également être suivie par les représentants du personnel ou syndicaux. Aucun prérequis nécessaire.

Objectifs

Le programme permet aux participants de :

- Acquérir une compréhension générale de la loi portant sur les dispositifs d'alertes internes et la protection des lanceurs d'alertes
- Être capable d'analyser la recevabilité d'une alerte interne
- Maîtriser les obligations en matière de protection du lanceur d'alerte
- Connaître les étapes à respecter et le formalisme de l'enquête interne

Formats

4h à 1j

En présentiel

En intra, la durée est adaptable en fonction du niveau de détail souhaité pour chaque section du programme.

En distanciel (visioconférence interactive)

Le format distanciel est rendu interactif grâce à l'utilisation de sondages, mini-quiz, vidéos et travail en groupe dans des salles virtuelles pour **encourager le travail en équipe et le partage d'expériences et de bonnes pratiques.**

Conditions :

Limité à 15 participants par session, pour favoriser les échanges. Contactez-nous pour organiser une formation intra-entreprise.

Modalités pédagogiques

Approche pédagogique

- Alternance de théorie, de démonstrations par l'exemple d'échanges avec le formateur rythment cette formation.

Ressources pédagogiques

Support théorique

Fiche "l'essentiel à retenir" remise au terme de la formation

Contenu standard

1. Présentation du programme

- Objectifs pédagogiques et présentation du programme
- Tour de table sur les attentes de chacun

2. Le cadre général

- Rappel du cadre juridique : *Loi Sapin2 et Loi Wasserman*
- Statut du lanceur d'alerte et ses enjeux
- Protection du lanceur d'alerte
- Confidentialité

3. Conduite de l'enquête interne

- Principes directeurs
- Le plan d'investigation
- Enjeux en droit social et en protection des données personnelles
- Les entretiens
- La collecte documentaire
- Le rapport d'enquête (plan, rédaction, pièces)
- Clôture et restitution

 *Partage d'expériences sur les difficultés rencontrées*




Contenu personnalisé

4. Communication

- Posture à adopter
- Communication autour du dispositif d'alerte
- Relation avec le lanceur d'alerte et mis en cause
- Communication post alerte en interne et dans le service concerné

5. Mise en situation

- Mise en situation par le traitement d'une alerte interne tirée d'un scénario de votre cartographie des risques ou d'un cas réellement rencontré (et anonymisé)
- Réflexion en sous-groupes
 - Restitution au groupe et échanges interactifs pour traiter l'alerte

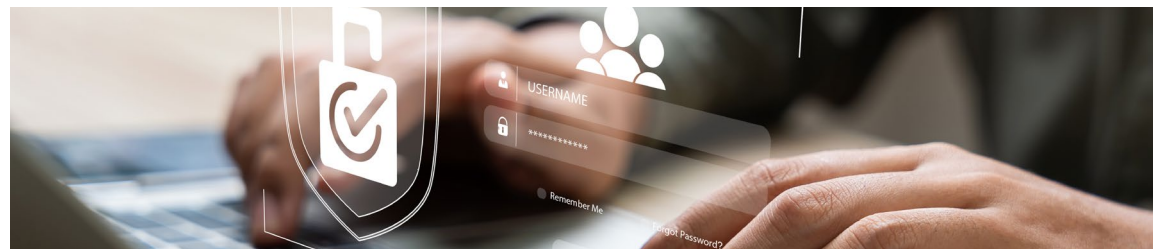
 *Questions/réponses avec les apprenants autour du cas pratique*

6. Évaluation finale des connaissances



QCM 5 questions

Alertes internes pour les managers



À qui s'adresse cette formation ?

Aux managers et chefs de service amenés à recevoir des alertes. Cette formation peut également être suivie par les représentants du personnel ou syndicaux. Aucun prérequis nécessaire.

Objectifs

Le programme permet aux participants de :

- Acquérir une compréhension générale de la procédure de gestion des alertes internes
- Être capable de reconnaître une alerte interne et adopter la démarche appropriée pour l'accueillir.
- Savoir orienter l'employé vers les canaux de recueil des alertes
- Connaître les bonnes pratiques et les erreurs à éviter

Formats

1h à 4h

En présentiel

En intra, la durée est adaptable en fonction du niveau de détail souhaité pour chaque section du programme.

En distanciel (visioconférence interactive)

Le format distanciel est rendu interactif grâce à l'utilisation de sondages, mini-quiz, vidéos et travail en groupe dans des salles virtuelles pour **encourager le travail en équipe et le partage d'expériences et de bonnes pratiques.**

Conditions inter-entreprises :

Limité à 15 participants par session, pour favoriser les échanges. Contactez-nous pour organiser une formation intra-entreprise.

Modalités pédagogiques

Approche pédagogique

- Alternance de théorie, de démonstrations par l'exemple et d'exercices pratiques individuels ou collectifs.
- Exercices, vidéo, échanges et sous-groupes rythment cette formation.

Ressources pédagogiques

Support théorique

Fiche "l'essentiel à retenir" remise au terme de la formation

Contenu standard

1. Présentation du programme

- Objectifs pédagogiques et présentation du programme
- Mise en place du cadre de confidentialité et de sécurité
- Tour de table sur les attentes de chacun

2. Le cadre général

- Rappel du cadre juridique : **Loi Sapin2 et Loi Wasserman**
- Calendrier du traitement des alertes à compter de la réception de l'alerte et déclenchement de l'enquête interne
- Statut du lanceur d'alerte et ses enjeux

4. Réception de l'alerte

- Définition d'une alerte
- La posture à adopter en tant que manager
- Les bonnes pratiques et les faux pas

 **Partage d'expériences sur les difficultés rencontrées**



Contenu personnalisé

3. Procédure interne

- Présentation de la procédure interne à l'entreprise
- Présentation de l'outil utilisé pour les signalements

5. La conduite de l'enquête

- Principes directeurs
- Le plan d'investigation
- Enjeux et droit social et en protection des données personnelles
- Les entretiens
- La collecte documentaire
- Le rapport d'enquête (plan, rédaction, pièces)
- Clôture et restitution

6. Évaluation finale des connaissances



QCM 10 questions

Les Fresques

4.1 Fresque de la corruption

4.2 Fresque du climat



Fresque de la Corruption

« Un très grand merci pour votre présentation et la Fresque. Ce fut un succès ! »

La fresque de la corruption est un outil pédagogique basé sur un jeu d'illustration, qui permet aux participants de comprendre les causes, les acteurs et les conséquences des atteintes à la probité. (fraude, corruption, trafic d'influence, détournement de fonds, blanchiment d'argent...). L'animation favorise l'implication des collaborateurs et leur engagement, ils deviennent acteurs de la prévention. L'essentiel des informations contenues dans les cartes sont issues des rapports de l'OCDE, l'UNODC et les condamnations judiciaires connues.

Objectifs

Le programme permet aux participants de :

Faire comprendre les grands circuits de l'économie mondiale.

Ancrer la lutte contre la corruption dans la réalité internationale.

Susciter la prise de conscience et encourager la réflexion collective et individuelle pour améliorer prévention et détection des infractions.

Approche pédagogique

Les participants positionnent tous ensemble les cartes afin de constituer un ensemble cohérent de causes/conséquences, puis mènent une réflexion collective sur les conséquences, les moyens de prévention et de détection.

Formats

3h

En présentiel uniquement

Créer votre réseau interne de Fresqueurs :

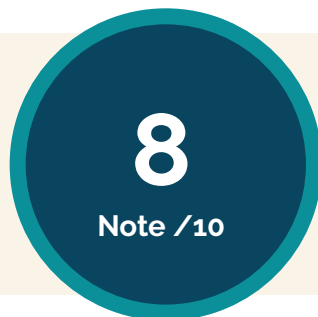
La fresque de la corruption peut être animée directement par vos référents dans leur filiale à l'aide d'une formation de 3h et d'un kit d'animation.

Le kit d'animation peut-être personnalisé pour illustrer votre programme éthique. (coût supplémentaire)

Contenu d'animation

1. Le cycle de l'économie sans corruption
2. Le contournement des règles au service de l'efficacité
3. Les conséquences négatives de ces contournements
4. Cercle vicieux des pratiques de contournement et impact globaux
5. Les mesures de maîtrise
6. Réflexion collective sur les éléments de prévention existants au sein de votre organisation et ceux à créer

Fresque du Climat



« C'était une expérience enrichissante qui a permis à notre équipe de mieux comprendre les enjeux climatiques et de réfléchir ensemble aux actions concrètes que nous pouvons mettre en place pour contribuer à la transition écologique. »

« Quand je suis arrivée pour faire la Fresque, j'étais très opposante et prête à aucun effort. Finalement en sortant de ce moment, j'ai plein d'idées pour participer à l'effort collectif en faveur du climat. J'ai appris plein de choses. »

L'atelier mobilise l'intelligence collective pour sensibiliser les participants aux changements climatiques. Son approche ludique et pédagogique permet à tous les publics de s'approprier le sujet des changements climatiques et vise à éviter une descente verticale du savoir. Durant l'atelier, organisé en 6 séquences, les participants relient les liens de cause à effets et intègrent les enjeux climatiques dans leur globalité.

À qui s'adresse cette fresque ?

Salariée, Entrepreneur·euse, Agent de la fonction publique.
Aucun prérequis nécessaire.

Objectifs

L'atelier permet aux participants de :

Être capable d'expliquer les liens de causes à effets du réchauffement climatique.

Être capable d'appréhender de manière systémique la crise écologique actuelle.

Être capable de comparer l'impact des différents leviers d'action imaginables, de les critiquer de manière constructive et d'argumenter sur ses choix et idées.

Formats

3h En présentiel

Une animation distancielle est possible bien que ce format réduise les interactions et la cohésion collective.

Conditions inter-entreprises :

Limité à 10 participants par session, pour favoriser les échanges (30 en distanciel). Contactez-nous pour organiser une formation intra-entreprise.

Approche pédagogique

Les apprenants utilisent un jeu de 42 cartes, fondé sur les données issues des rapports scientifiques du GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) dont les recommandations orientent les décisions politiques et économiques à l'échelle mondiale

Programme

1. Accueil et introduction

2. Cartes et co-construction

3. Créativité et synthèse

Pause

4. Accueillir ses émotions

5. Comprendre les leviers d'impact

6. Conclusion

Autres interventions



Sophie Musso
Fondatrice de Proetic



Ambre Steyer
Associée Proetic



Pierre De Montera
Associé Proetic

Intervenants

Nos associés, experts intervenants pour le compte de l'AFA depuis 2019 sur les audits de CJIP (au début, en cours et avant confirmation de la clôture des CJIP)

Rétrospective

Rétrospective des évolutions réglementaires des principales juridictions en matière de lutte contre la corruption

France, USA (DOJ/FCPA), UK Bribery Act...

Décryptage

Décryptage des condamnations 2023 et 2024 en France et aux États-Unis

1. Les schémas de corruption : profil de collaborateurs impliqués, tiers impliqués, moyen corruptif, mesures de prévention/détection interne mise en échec
2. Condamnations : conséquence pour l'entreprise et les individus, durée et modalités de l'enquête...

Échanges

Échanges sur les bonnes pratiques :

Partage sur les bonnes pratiques constatées dans votre secteur
Recommandations de l'AFA propre à votre secteur d'activité
Questions/Réponses



Nos formateurs



Sophie Musso
Fondatrice de Proetic



Ambre Steyer
Associée Proetic



Pierre De Montera
Associé Proetic

Nous disposons d'un vaste réseau **de formateurs internationaux**

Plus de 15 langues :

bengali, indonésien, mandarin, polonais, roumain, espagnol, portugais, néerlandais, allemand, anglais, français, italien, arabe, russe, brésilien...



Sandra Laham
Directrice Proetic



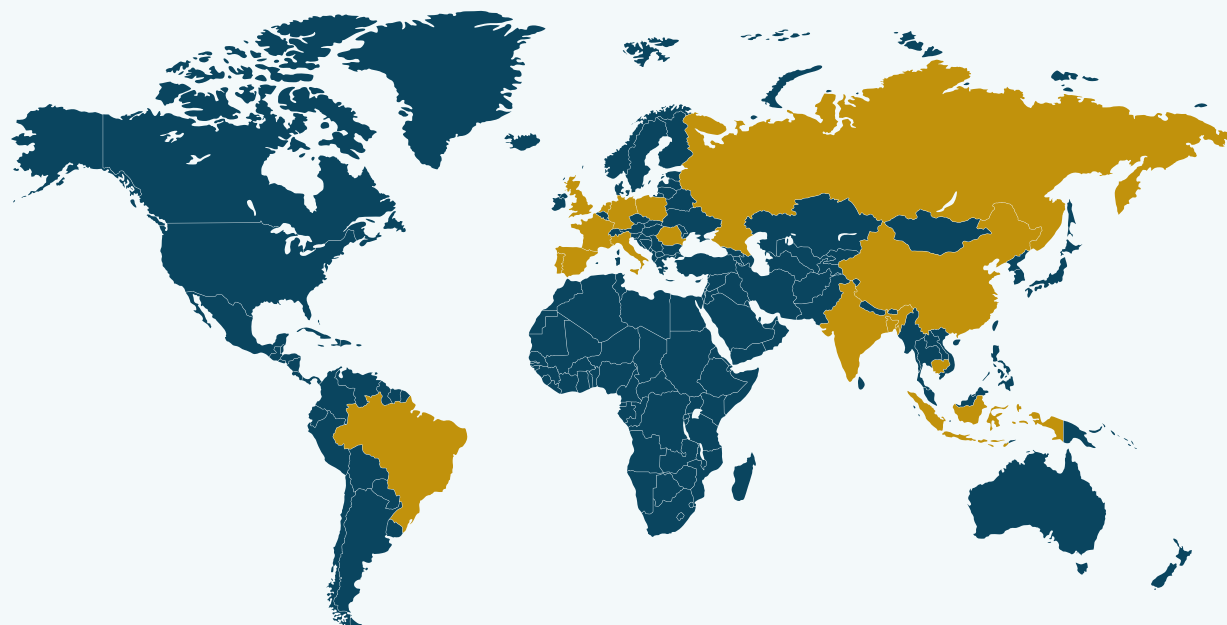
Capucine Thireau
Consultante et formatrice Proetic



Céline Bourneuf
Formatrice Proetic



Camille Autran
Formatrice Proetic



Notre expertise

Auprès des entreprises

Proetic accompagne l'ensemble des sociétés issues de différents secteurs dans la création de leur dispositif de formation anticorruption : de la conception à la rédaction des formations.

Auprès des professionnels

Nous intervenons auprès d'associations professionnelles et animons leur programme de formation, notamment *l'Association Française des Juristes d'Entreprise*.

Auprès d'universités

Nos associés interviennent à *l'Université Paris-Dauphine* au sein de l'Executive Master Compliance et à *l'Université CY Paris Cergy* au sein du Master 2 Droit et Ethique des Affaires.

Références clients :



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : Actions de formation

Référente handicap

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation, contacter notre référente.

Ambre Steyer

ambre.steyer@proetic.fr

Contactez-nous

91 rue du Faubourg Saint-Honoré
75008 Paris
+33 (0)1 80 49 34 29
contact@proetic.fr

www.proetic.fr



Un environnement de travail international



Des secteurs d'activité diversifiés



Des projets menés dans plus de 15 langues



Des formations personnalisées en fonction de vos besoins